

PROGRAMME DE FORMATION SESSION DU 29 AOÛT 2022

Intitulé de la formation :

FORMATION D'AUXILIAIRE / ASSISTANT VÉTÉRINAIRE/ RNCP34470

Public visé par la formation et prérequis

- Cette formation est une formation professionnelle continue qui s'adresse à des demandeurs d'emploi, à des salariés des secteurs public et privé, à des salariés en projet de transition professionnelle, à des travailleurs non salariés, des professions libérales ainsi qu'à des particuliers à titre individuel.
- Cette formation peut faire l'objet d'une aide au financement auprès des Transition Pro, des pôle-emplois, du Conseil Régional de Bretagne ou être prise en charge par l'employeur lors d'un plan de sécurisation de l'emploi par exemple. L'organisme de formation Apivet est habilité Qualiopi avec le N° 670785 et est référencé dans les catalogues qualité d'uniformation, opaciat, akto, des Transition pro et est détenteur d'une attestation de conformité de Pôle emploi.
- La formation d'auxiliaire / assistant vétérinaire permet de se préparer au métier d'auxiliaire vétérinaire : fiche Rome : A1501 - Aide aux soins animaux ; Formacode 42022. Elle est inscrite au RNCP avec le numéro de fiche RNCP34470 et est éligible au compte personnel de formation avec le code CPF N° 328847
- Cette formation d'auxiliaire/ assistant vétérinaire permet aussi de préparer les stagiaires à la formation nécessaire aux personnes exerçant des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques. Cette formation est enregistrée au Répertoire spécifique avec le numéro de fiche : RS5650.
- Une activité professionnelle en soins aux animaux n'est pas nécessaire pour postuler à cette formation. Il s'agit d'une formation « tous publics ». Un niveau 4 de qualification du cadre national des certifications professionnelles est demandé pour suivre cette formation ou à défaut, une expérience professionnelle et personnelle significative ainsi que la validation d'un test de positionnement au cours d'un entretien de motivation.
- Le prérequis est la validation d'un stage effectué chez un vétérinaire = PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) de 2 semaines. (voir document joint : Qualifications, habiletés, expériences)

APIVET

SARL au capital de 5000 €

Lieu de l'action
de formation :

APIVET

Centre d'affaires CICEA
3, rue du Courtil
35170 BRUZ

Contact administratif :
(Siège social)

APIVET

8, rue Saint Maur
35330 MERNEL

06 51 89 94 25

contact@apivet.fr

Organisme de Formation
enregistré sous
le n° 53350949635

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
RCS Rennes 800 902 462

APE 8559A
Banque CIC
IBAN FR76 3004 7145 1000 0212 6850 158
BIC CMCIFRPP

Objectifs de la formation :

Cette formation a pour objectif de permettre aux futurs auxiliaires vétérinaires à l'issue de leur formation d'assurer les activités suivantes:

- maîtriser l'accueil et la réception des clients, particuliers ou éleveurs
- assurer le secrétariat ;
- apporter de l'aide à la gestion et à la comptabilité ;
- maîtriser la vente de produits vétérinaires sans prescription ;
- assurer l'hygiène et la maintenance des locaux, du matériel et des textiles professionnels.
- assurer l'hygiène, sécurité et aide à la contention des animaux;
- être capable d'apporter de l'assistance technique au praticien ;
- assurer l'aide à la consultation, aux soins, aux examens, à la radiologie et à la chirurgie ;
- être capable de préparer le matériel médical et chirurgical.

Cette action de formation entre dans la catégorie prévue à l'article L6313-1 du Code du travail : action de conversion permettant d'accéder à des emplois exigeant une qualification différente ou d'accéder à de nouvelles activités professionnelles. Elle est inscrite au RNCP avec le numéro de fiche RNCP34470.

Version session 29 août 2022

Cette formation a aussi pour objectif l'acquisition de connaissances relatives aux besoins biologiques, physiologiques, comportementaux et à l'entretien des animaux de compagnie d'espèces domestiques. Les stagiaires se présentent à l'épreuve officielle nationale et obtiennent l'attestation de connaissances relatives aux activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques (fiche répertoire spécifique RS 5650).

Le règlement de validation de la certification associé à l'enregistrement de la certification au RNCP impose la validation des 4 blocs de compétences obligatoires du tronc commun et d'un bloc de compétences optionnel présentés ci-dessous :

Contenu, objectifs et évaluations de la formation :

I. Thèmes théoriques abordés dans la formation	Bloc(s) de compétences concernés	Heures	Compétences, connaissances et attitude professionnelles	Moyens et supports pédagogiques	Méthodes d'évaluation
*BLOCS DE COMPÉTENCES OBLIGATOIRES DU TRONC COMMUN					
Accueil – marketing - communication interpersonnelle	Bloc 1 : Assurer le secrétariat administratif et comptable de la clinique vétérinaire Bloc 2 : Conseiller et renseigner la clientèle de la clinique vétérinaire	3 9	Assurer l'accueil des propriétaires et des éleveurs. Fournir une réponse adaptée, maîtriser l'accueil direct et téléphonique, le rendre agréable et efficace. Renseigner et Conseiller. Rédiger les documents professionnels tels qu'un compte rendu opératoire, un bilan sanitaire d'élevage, un courrier de rappel d'impayés. Savoir travailler en équipe et transmettre l'information. Gérer et désamorcer les conflits au sein d'une équipe professionnelle.	Méthodes actives : Jeux de rôles ; Exposé oral - synthèse de documents - Rapport	Soutenance d'exposé, de rapport, mise en situation
Aide soins infirmiers ou Back-office	Bloc 3 : Entretien et désinfecter les locaux, les équipements, les matériels et les textiles Bloc 4 : Assister le vétérinaire lors des soins et des interventions chirurgicales	2 4	Connaître les actes techniques et le matériel médical et/ou chirurgical associés Apporter une aide efficace lors de la chirurgie (pré, pendant, post) – lors du suivi des traitements ou lors des examens complémentaires	Méthodes classiques : Séances de formation en salle Méthodes actives : Étude de cas concrets - Utilisation du matériel de chirurgie, du matériel médical et de la pharmacie	Mise en situation, questionnaire direct, réalisation de tâches
Connaissances du vivant	Bloc 2 : Conseiller et renseigner la clientèle de la clinique vétérinaire Bloc 4 : Assister le vétérinaire lors des soins et des interventions chirurgicales	4 4	Répondre aux besoins de la clientèle, connaître les gestes et sa place lors de la préparation à la chirurgie, parfaitement identifier les espèces et les races grâce à l'utilisation de ses connaissances en Anatomie-Physiologie- Biologie- Biochimie pour les espèces : canine, féline, équine et animaux de rente.	Méthodes classiques : Séances de formation en salle avec le livret du stagiaire et/ou diaporama Méthodes actives : Utilisation de Squelette - Radios -Dents -Vidéos - - Lames -Tests -Résultats d'analyses biochimiques - Sacs alimentaires...	Qroc, Mise en situation
Alimentation	Bloc 2 : Conseiller et renseigner la clientèle de la clinique vétérinaire	1 4	Conseiller sur les besoins alimentaires et la couverture des besoins. Conseiller, informer sur les aliments.	Méthodes classiques : Séances de formation en salle avec le livret du stagiaire et/ou diaporama Méthodes actives : - Tests- Exercices	Qroc, Mise en situation
Gestion	Bloc 1 : Assurer le secrétariat administratif et comptable de la clinique vétérinaire	1 5	Avec tout type de logiciel vétérinaire, fournir une facture à un éleveur ou un particulier,	Méthodes classiques : Séances de formation en salle	Exercices, Mise en situation

APIVET
SARL au capital de 5000 €

Lieu de l'action de formation :
APIVET
Centre d'affaires
3, rue du Courtil
35170 BRUZ

Contact administratif :
(Siège social)
APIVET
8, rue Saint Martin
35330 MERNEL
06 51 89 94 25
contact@apivet.fr

Organisme de Formation enregistré sous le n° 53350949635
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
RCS Rennes 800 902 462
APE 8559A
Banque CIC
IBAN FR76 3004 7145 1000 0212 6850 158
BIC CMCIFRPP

Version session 29 août 2022

I. Thèmes théoriques abordés dans la formation	Bloc(s) de compétences concernés	Heures	Compétences, connaissances et attitude professionnelles	Moyens et supports pédagogiques	Méthodes d'évaluation
			sortir un devis, encaisser et gérer les impayés. Passer les commandes, réceptionner les livraisons et gérer les incidents.	Méthodes actives : - Étude de cas concrets - Logiciels informatiques - Catalogues	
Informatique	Bloc 1 : Assurer le secrétariat administratif et comptable de la clinique vétérinaire	1 8	Utiliser efficacement le logiciel de gestion d'une clinique vétérinaire. Utiliser les autres logiciels professionnels tels que Loginut, Quick-reco, Incinériss et saisir tout type de documents.	Méthodes actives : - Séances de formation sur ordinateurs - Utilisation des logiciels informatiques - Catalogues- Dictionnaire des Médicaments Vétérinaires	Utilisation logiciel, Mise en situation
L'avant du cabinet	Bloc 1 : Assurer le secrétariat administratif et comptable de la clinique vétérinaire Bloc 2 : Conseiller et renseigner la clientèle de la clinique vétérinaire Bloc 3 : Entretenir et désinfecter les locaux, les équipements, les matériels et les textiles Bloc 4 : Assister le vétérinaire lors des soins et des interventions chirurgicales	2 2	Prendre les rendez-vous, déceler les urgences, prévenir la salle d'attente, accueillir les euthanasies, informer sur les produits d'hygiène, fournir l'alimentation adaptée et conseiller la maîtrise de la reproduction. Conseiller et vendre les produits hors prescription vétérinaire. Rappeler l'importance de l'observance.	Méthodes classiques : Séances de formation en salle avec le livret du stagiaire et/ou diaporama Méthodes actives : - Étude de cas concrets - Jeux de rôles - Utilisation des sacs d'aliments - produits d'hygiène corporels- agenda- documents administratifs	Qroc, Mise en situation
Législation	Bloc 2 : Conseiller et renseigner la clientèle de la clinique vétérinaire Bloc 3 : Entretenir et désinfecter les locaux, les équipements, les matériels et les textiles	1 4	Suivre la réglementation en fonction de chaque situation et de chaque espèce, trouver l'information et l'expliquer aux propriétaires des animaux. Être fiable lors du remplissage des différents certificats / passeports. Être apte à apporter les meilleurs conseils à la clientèle lors de la prise de rendez-vous. Prendre en compte le bien être animal en logement. Expliquer la législation sur le transport.	Méthodes classiques : Séances de formation en salle avec le livret du stagiaire et/ou diaporama Méthodes actives : - Étude de cas concrets - utilisation des documents administratifs d'une clinique - des fiches de l'Ordre de Vétérinaires	Qroc, Mise en situation
Parasitologie canine et féline	Bloc 2 : Conseiller et renseigner la clientèle de la clinique vétérinaire	1 7	Repérer les principaux parasites et les principaux symptômes chez les chiens et les chats. Identifier les zoonoses. Préparer le matériel de diagnostic et apporter les meilleurs conseils à la clientèle lors de ventes des produits antiparasitaires.	Méthodes classiques : Séances de formation en salle avec le livret du stagiaire et/ou diaporama Méthodes actives : - Étude de cas concrets - Utilisation de Tests -Lames -Diapositives -Vidéos - Pharmacie -Jeux de Rôles	Qroc, Mise en situation
Parasitologie rurale	Bloc 2 : Conseiller et renseigner la clientèle de la clinique vétérinaire	1 4	Repérer les principaux parasites et les principaux symptômes chez les animaux de rente et apporter les meilleurs conseils à la clientèle lors de ventes des produits	Méthodes classiques : Séances de formation en salle avec le livret du stagiaire et/ou diaporama Méthodes actives : - Étude de cas concrets -	Qroc, Mise en situation

APIVET
SARL au capital de 5000 €
Législation

Lieu de l'action de formation :
APIVET
Centre d'affaires OCEA
3, rue du Coustil
35170 BRUZ

Contact administratif (Siège social)
APIVET
8, rue Saint Maur
35330 MERNEL
06 51 89 94 25
contact@apivet.fr

Organisme de Formation enregistré sous le n° 53350949635
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
RCS Rennes 800 902 462
APE 8559A
Banque CIC
IBAN FR76 3004 7145 1000 0212 6850 158
BIC CMCIFRPP

Version session 29 août 2022

I. Thèmes théoriques abordés dans la formation	Bloc(s) de compétences concernés	Heures	Compétences, connaissances et attitude professionnelles	Moyens et supports pédagogiques	Méthodes d'évaluation
			antiparasitaires.	Utilisation de Tests -Lames -Diapositives -Vidéos - Pharmacie -Jeux de Rôles	
Pathologie canine et féline	Bloc 2 : Conseiller et renseigner la clientèle de la clinique vétérinaire Bloc 3 : Entretenir et désinfecter les locaux, les équipements, les matériels et les textiles Bloc 4 : Assister le vétérinaire lors des soins et des interventions chirurgicales	2 6	Détecter les principaux signes révélateurs pour repérer une urgence, connaître les principales maladies vaccinales et maîtriser les protocoles de prévention pour les espèces canines et félines. Apporter les meilleurs conseils lors de la prise de rendez-vous, assurer l'observance lors de maladies chroniques.	Méthodes classiques : Séances de formation en salle avec le livret du stagiaire et/ou diaporama Méthodes actives : - Étude de cas concrets - Vidéos - Radios - Jeux de rôles	Qroc, Mise en situation
Pathologie rurale	Bloc 2 : Conseiller et renseigner la clientèle de la clinique vétérinaire	1 1	Détecter les principaux signes révélateurs pour repérer une urgence chez les espèces d'animaux de rente, connaître les principales maladies pour comprendre les éleveurs. Apporter les meilleurs conseils lors de la prise de visite- Connaître les BSE et les protocoles de soins.	Méthodes classiques : Séances de formation en salle avec le livret du stagiaire et/ou diaporama Méthodes actives : - Étude de cas concrets - Jeux de rôles - Vidéos - Radios - Jeux de rôles	Qroc, Mise en situation
Pharmacologie	Bloc 2 : Conseiller et renseigner la clientèle de la clinique vétérinaire Bloc 4 : Assister le vétérinaire lors des soins et des interventions chirurgicales	1 0	Préparer la délivrance des médicaments selon la prescription du vétérinaire en appliquant ses connaissances aux principales formes pharmaceutiques utilisées en médecine vétérinaire.	Méthodes classiques : Séances de formation en salle avec le livret du stagiaire et/ou diaporama Méthodes actives : - Utilisation des notices et emballages pharmaceutiques	Qroc, Mise en situation
Travaux pratiques encadrés en canine et féline	Bloc 1 : Assurer le secrétariat administratif et comptable de la clinique vétérinaire Bloc 2 : Conseiller et renseigner la clientèle de la clinique vétérinaire	2 5	Répondre aux différentes mises en situation et être fiable lors des conseils à la clientèle.	Méthodes actives : - Jeux de rôles	Mise en situation, questionnement direct, réalisation de tâches
Travaux pratiques encadrés en canine, féline avec informatique	Bloc 3 : Entretenir et désinfecter les locaux, les équipements, les matériels et les textiles Bloc 4 : Assister le vétérinaire lors des soins et des interventions chirurgicales	1 3	Répondre aux différentes mises en situation avec applications sur les logiciels vétérinaires et être fiable lors des conseils à la clientèle.	Méthodes actives : - Jeux de rôles- logiciels	Mise en situation, questionnement direct, réalisation de tâches
Travaux pratiques encadrés en rurale	Bloc 1 : Assurer le secrétariat administratif et comptable de la clinique vétérinaire	2 1	Répondre aux différentes mises en situation et être fiable lors des conseils à la clientèle rurale.	Méthodes actives : - Jeux de rôles	Mise en situation, questionnement direct,

APIVET

SARL au capital de 5000 €

Lieu de l'action
de formation :

APIVET

Centre d'affaires CICEA

3, rue du Coustil

35170 BRUZ

Contact administratif
(Siège social)

APIVET

8, rue Saint Maur

35330 MERNEL

06 51 89 94 25

contact@apivet.fr

Organisme de Formation

enregistré sous

le n° 53350949635

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

RCS Rennes 800 902 462

APE 8559A

Banque CIC

IBAN FR76 3004 7145 1000 0212 6850 158

BIC CMCIFRPP

I. Thèmes théoriques abordés dans la formation	Bloc(s) de compétences concernés	Heures	Compétences, connaissances et attitude professionnelles	Moyens et supports pédagogiques	Méthodes d'évaluation
	Bloc 2 : Conseiller et renseigner la clientèle de la clinique vétérinaire				réalisation de tâches
Vie professionnelle	Bloc 1 : Assurer le secrétariat administratif et comptable de la clinique vétérinaire	1 1	Mettre en œuvre les techniques de recherche d'emploi, savoir se présenter et se mettre en valeur. Se présenter à un entretien d'embauche avec une bonne connaissance de la convention collective de la profession.	Méthodes classiques : Séances de formation en salle avec le livret du stagiaire et/ou diaporama Méthodes actives : - rédaction de CV, lettre de motivation - Simulation d'entretien d'embauche	Mise en situation, questionnaire direct
Zootecnie canine et féline	Bloc 2 : Conseiller et renseigner la clientèle de la clinique vétérinaire Bloc 3 : Entretenir et désinfecter les locaux, les équipements, les matériels et les textiles	2 3	Reconnaître les races, expliquer leurs spécificités, donner les meilleurs conseils à la clientèle, assurer la vente d'alimentation.	Méthodes classiques : Séances de formation en salle avec le livret du stagiaire et/ou diaporama Méthodes actives : - Étude de cas concrets - Vidéos - Sacs d'alimentation	Qroc, Mise en situation
Zootecnie rurale	Bloc 2 : Conseiller et renseigner la clientèle de la clinique vétérinaire	2 2	Reconnaître les races d'animaux de rente, expliquer leurs spécificités, donner les meilleurs conseils à la clientèle, assurer la vente des compléments alimentaires.	Méthodes classiques : Séances de formation en salle avec le livret du stagiaire et/ou diaporama Méthodes actives : - Étude de cas concrets - Vidéos	Qroc, Mise en situation
*BLOC OPTIONNEL 6 : Assister le vétérinaire lors de son activité auprès des animaux de compagnie autres que chien et chat = NAC (nouveaux animaux de compagnie)					
APIVET SARL au capital de 5000 € Lieu de l'action de formation : APIVET Centre d'affaires OCEA 3, rue du Couartil 35170 BRUZ Contact administratif : (Siège social) APIVET 8, rue Saint Maur 35330 MERNEUR 06 51 89 94 25 contact@apivet.fr	Connaissances du vivant NAC	7	Répondre aux besoins de la clientèle, connaître les gestes et sa place lors de la préparation à la chirurgie, parfaitement identifier les espèces et les races grâce à l'utilisation de ses connaissances en Anatomie-Physiologie- Biologie-Biochimie pour les espèces petits mammifères, oiseaux et reptiles.	Méthodes classiques : Séances de formation en salle avec le livret du stagiaire et/ou diaporama Méthodes actives : - Squelette -Radios -Dents - Vidéos -Lames -Tests - Résultats d'analyses -Sacs alimentaires...	Qroc, Mise en situation
	Zootecnie NAC	9	Reconnaître les espèces - expliquer leurs spécificités, donner les meilleurs conseils à la clientèle, assurer la vente des compléments alimentaires.	Méthodes classiques : Séances de formation en salle avec le livret du stagiaire et/ou diaporama Méthodes actives : - Étude de cas concrets - Vidéos	Qroc, Mise en situation
	Pathologie NAC	5	Détecter les principaux signes révélateurs pour repérer une urgence, connaître les principales maladies vaccinales et maîtriser les protocoles de prévention pour les espèces de compagnie autres que canines et félines.	Méthodes classiques : Séances de formation en salle avec le livret du stagiaire et/ou diaporama Méthodes actives : - Étude de cas concrets - Jeux de rôles - Vidéos - Radios - Jeux de rôles	Qroc, Mise en situation

I. Thèmes théoriques abordés dans la formation	Bloc(s) de compétences concernés	Heures	Compétences, connaissances et attitude professionnelles	Moyens et supports pédagogiques	Méthodes d'évaluation
			Apporter les meilleurs conseils lors de la prise de rendez-vous, assurer l'observance lors de maladies chroniques.		
Parasitologie NAC		5	Repérer les principaux parasites et les principaux symptômes chez les espèces de compagnie autres que canines et félines et apporter les meilleurs conseils à la clientèle lors de ventes des produits antiparasitaires.	Méthodes classiques : Séances de formation en salle avec le livret du stagiaire et/ou diaporama Méthodes actives : - Étude de cas concrets - Utilisation de Tests -Lames -Vidéos - Pharmacie -Jeux	Qroc, Mise en situation
Travaux pratiques encadrés NAC		8	Répondre aux différentes mises en situation et être fiable lors des conseils à la clientèle.	Méthodes actives : -Jeux de rôles	Mise en situation, questionnaire direct, réalisation de tâches
Législation NAC		2	Suivre la réglementation en fonction de chaque situation, trouver l'information et l'expliquer aux propriétaires des animaux. Être fiable lors du remplissage des différents documents. Être apte à apporter les meilleurs conseils à la clientèle lors de la prise de rendez-vous.	Méthodes classiques : Séances de formation en salle avec le livret du stagiaire et/ou diaporama Méthodes actives : - Étude de cas concrets - utilisation des documents administratifs d'une clinique - des fiches de l'Ordre de Vétérinaires	Qroc, Mise en situation
*BLOC OPTIONNEL 5 : Assister le vétérinaire lors de son activité auprès des équidés					
Parasitologie équine	Bloc 5 : Assister le vétérinaire lors de son activité auprès des équidés	10	Repérer les principaux parasites et les principaux symptômes chez les chevaux et apporter les meilleurs conseils à la clientèle lors de ventes des produits antiparasitaires.	Méthodes classiques : Séances de formation en salle avec le livret du stagiaire et/ou diaporama Méthodes actives : - Étude de cas concrets - Utilisation de Tests -Lames -Vidéos - Pharmacie -Jeux de Rôles	Qroc, Mise en situation
Pathologie équine		13	Détecter les principaux signes révélateurs pour repérer une urgence, connaître les principales maladies vaccinales et maîtriser les protocoles de prévention pour l'espèce équine. Apporter les meilleurs conseils lors de la prise de rendez-vous, assurer l'observance lors de maladies chroniques.	Méthodes classiques : Séances de formation en salle avec le livret du stagiaire et/ou diaporama Méthodes actives : - Étude de cas concrets - Jeux de rôles - Vidéos - Radios - Jeux de rôles	Qroc, Mise en situation
Travaux pratiques encadrés en équine		10	Répondre aux différentes mises en situation et être fiable lors des conseils à la clientèle.	Méthodes actives : -Jeux de rôles	Mise en situation, questionnaire direct, réalisation de tâches

APIVET
SARL au capital de 5000 €

Lieu de l'action de formation :
APIVET
Centre d'affaires OCEFA
Pathologie équine
3, rue du Courtil
35170 BRUZ

Contact administratif :
(Siège social)

APIVET
8, rue Saint Michel
35330 MERNEVILLE
06 51 89 94 25
contact@apivet.fr

Organisme de Formation enregistré sous le n° 53350949635
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
RCS Rennes 800 902 462
APE 8559A
Banque CIC
IBAN FR76 3004 7145 1000 0212 6850 158
BIC CMCIFRPP

Version session 29 août 2022

I. Thèmes théoriques abordés dans la formation	Bloc(s) de compétences concernés	Heures	Compétences, connaissances et attitude professionnelles	Moyens et supports pédagogiques	Méthodes d'évaluation
Zootchnie équine		1 1	Reconnaître les races de chevaux, expliquer leurs spécificités, donner les meilleurs conseils à la clientèle, assurer la vente des compléments alimentaires.	Méthodes classiques : Séances de formation en salle avec le livret du stagiaire et/ou diaporama Méthodes actives : - Étude de cas concrets – Vidéos	Qroc, Mise en situation
*BLOC OPTIONNEL 7 : Assister le vétérinaire spécialiste en chirurgie des animaux de compagnie					
*Module assistance technique	Bloc 7 : Assister le vétérinaire spécialiste en chirurgie des animaux de compagnie	1 4	Être le plus fiable possible en salle de préparation et au bloc chirurgical.	Méthodes classiques : Séances de formation en salle avec le livret du stagiaire et/ou diaporama Méthodes actives : - Étude de cas concrets - Utilisation du matériel de chirurgie, de la pharmacie	Mise en situation, questionnaire direct, réalisation de tâches
II. Stages en milieu professionnel			Heures	Encadrement	Objectifs pédagogiques
Ces stages sont au nombre de 4:				Vétérinaires et Auxiliaires vétérinaires	Les stages ont pour objectifs de mettre le stagiaire en situation réelle de travail. Il est encadré au sein de la structure d'accueil par un maître de stage référent.
-le premier de 2 semaines (en amont de la formation)			70		
-le deuxième de 2 semaines,			63		
-le troisième de 3 semaines,			105		
-le dernier de 4 semaines			140		
III. Évaluations	Heures	Encadrement	Objectifs pédagogiques	Moyens et supports pédagogiques	
Évaluations des connaissances	42	Vétérinaires	Se positionner par rapport à l'action de formation	Écrits, oraux, examen final avec épreuve de synthèse et soutenance d'un dossier d'activité professionnelle.	

APIVET

SARL au capital de 5000 €

Moyens et méthodes pédagogiques :

Lieu de l'action de formation :

APIVET

Centre d'affaires CICEA
3, rue du Courtil
35170 BRUZ

Contact administratif :
(Siège social)

APIVET

8, rue Saint Maur
35330 MERNEL
06 51 89 94 25
contact@apivet.fr

Organisme de Formation enregistré sous le n° 53350949635

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
RCS Rennes 800 902 462

APE 8559A
Banque CIC
IBAN FR76 3004 7145 1000 0212 6850 158
BIC CMCIFRPP

- Les moyens pédagogiques utilisés sont :
 - des supports visuels avec la vidéoprojection,
 - du matériel anatomique tels que les os, les dents...
 - du matériel médical et chirurgical tel que les aiguilles, les seringues, les cathéters, les tubulures de perfusion, les pansements, les boîtes et instruments chirurgicaux...
 - des emballages de produits pharmaceutiques, des catalogues de centrales d'achats
 - et tout support administratif tel que les certificats provisoires d'identification, les passeports, les certificats de bonne santé...
- Les méthodes d'animation sont :
 - les séances de formation magistrale en salle,
 - les séances de travaux pratiques avec utilisation du matériel anatomique, médical, chirurgical, informatique, pharmaceutique,
 - les séances de mises en situation d'accueil, de vente, d'urgences...
 - l'élaboration d'un rapport sur les races canines et félines
 - et la participation à des stages en milieu professionnel avec élaboration d'un dossier d'activité professionnelle.

Version session 29 août 2022

Évaluation de la formation / sanction de la formation :

- Des heures sont destinées à l'appréciation des acquisitions des stagiaires sous forme des questions écrites ou orales, de mises en situations et de conception de rapport. Ces évaluations sont programmées chaque semaine de présence au sein de l'organisme de formation.
- Les compétences exprimées lors des stages en milieu professionnel et leur évolution sont évaluées par le maître de stage. Ces évaluations professionnelles font partie intégrante de la formation.
- Les derniers jours de la formation sont consacrés aux épreuves finales de type examen. Au cours de ces journées, des épreuves pratiques et un dossier d'activité professionnel portant sur l'ensemble des semaines réalisées en milieu professionnel sont exposés devant un jury professionnel.
- A l'issue de la formation, la certification d'auxiliaire / assistant vétérinaire sera délivrée au (à la) participant(e) s'il (elle) valide les 4 blocs de compétences obligatoires du tronc commun et un des blocs optionnels.

Qualité des formateurs :

- Les diplômes, titres ou références de la personne chargée de la formation sont :
 - Mme Catherine Danvin, Docteur Vétérinaire, formatrice depuis 1990 auprès de publics agricoles et d'auxiliaires vétérinaires.

Modalités d'organisation et durée de la formation

- L'action de formation aura lieu du 29 août 2022 au 17 février 2023.
- Les horaires au sein de l'organisme de formation sont : 8h30 – 12h50 et 13h30 – 16h35, soit 6.75heures/jour
- Le lieu de l'action de formation est : Apivet – Centre d'affaires CICEA - 3 rue du courtil 35170 Bruz
- La formation est organisée pour un effectif maximum de 14 stagiaires.
- 09 semaines de stage en milieu professionnel de 35 heures maximum sont programmées. La durée totale en milieu professionnel **pendant** la formation est de 308 heures.
- La durée de l'action de formation théorique et pratique au sein de l'organisme varie avec le choix du bloc de compétences optionnel obligatoire pour valider la certification. Voici 3 exemples :

- **Choix du bloc de compétences optionnel 7** : Assister le vétérinaire spécialiste en chirurgie des animaux de compagnie. La durée de formation est de 429 heures de théorie. Ces 429 heures sont réparties sur 66 jours et 15 semaines.

	Formation présentielle au sein de l'organisme de formation	Période d'application en entreprise
Horaires/j	6.75 en moyenne	7
Nombre de jours	66	44
Nombre de semaines	15	09
Nombre total d'heures	429	308
Total général	737 heures	

- Le détail du prix de cette prestation est le suivant :

- Coût pédagogique horaire : 10€ net de taxe
- Nombre d'heures : 429 heures
- Coût pédagogique total : 10€ * 429 heures = 4290€ net de taxe
- Frais de dossier : 50€

APIVET

SARL au capital de 5000 €

Lieu de l'action de formation :

APIVET

Centre d'affaires CICEA
3, rue du Courtil
35170 BRUZ

Contact administratif :

(Siège social)

APIVET

8, rue Saint Maur
35330 MERNEL
06 51 89 94 25
contact@apivet.fr

Organisme de Formation enregistré sous le n° 53350949635

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

RCS Rennes 800 902 462

APE 8559A

Banque CIC

IBAN FR76 3004 7145 1000 0212 6850 158

BIC CMCIFRPP

Version session 29 août 2022

- Frais d'inscription : 120€ (l'inscription à l'épreuve officielle de l'attestation de connaissances nécessaires aux personnes exerçant des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques = ACACED est incluse)
- Livret pédagogique : 15

Le coût total de la proposition est de **4475€ net de taxe**.

- **Choix du bloc de compétences optionnel 5** : Assister le vétérinaire lors de son activité auprès des équidés. La durée de formation est de 459 heures de théorie. Ces 459 heures sont réparties sur 71 jours et 16 semaines.

	Formation présentielle au sein de l'organisme de formation	Période d'application en entreprise
Horaires/j	6.75 en moyenne	7
Nombre de jours	71	44
Nombre de semaines	16	09
Nombre total d'heures	459	308
Total général	767 heures	

- Le détail du prix de cette prestation est le suivant :

- Coût pédagogique horaire : 10€ net de taxe
- Nombre d'heures : 459 heures
- Coût pédagogique total : 10€ * 459 heures = 4590€ net de taxe
- Frais de dossier : 50€
- Frais d'inscription : 120€ (l'inscription à l'épreuve officielle de l'attestation de connaissances nécessaires aux personnes exerçant des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques = ACACED est incluse)
- Livret pédagogique : 15

Le coût total de la proposition est de **4775€ net de taxe**.

APIVET

SARL au capital de 5000 €

Lieu de l'action de formation :

APIVET

Centre d'affaires CICEA
3, rue du Courtil
35170 BRUZ

- **Choix du bloc de compétences optionnel 6** : Assister le vétérinaire lors de son activité auprès des animaux de compagnie autres que chien et chat = NAC (nouveaux animaux de compagnie). La durée de formation est de 463 heures de théorie. Ces 463 heures sont réparties sur 71 jours et 16 semaines.

	Formation présentielle au sein de l'organisme de formation	Période d'application en entreprise
Horaires/j	6.75 en moyenne	7
Nombre de jours	71	44
Nombre de semaines	16	09
Nombre total d'heures	463	308
Total général	771 heures	

Contact administratif :
(Siège social)

APIVET

8, rue Saint Maur
35330 MERNEL
06 51 89 94 25
contact@apivet.fr

- Le détail du prix de cette prestation est le suivant :

- Coût pédagogique horaire : 10€ net de taxe
- Nombre d'heures : 463 heures
- Coût pédagogique total : 10€ * 463 heures = 4630€ net de taxe
- Frais de dossier : 50€

Organisme de Formation enregistré sous le n° 53350949635
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
RCS Rennes 800 902 462
APE 8559A
Banque CIC
IBAN FR76 3004 7145 1000 0212 6850 158
BIC CMCIFRPP

Version session 29 août 2022

- Frais d'inscription : 120€ (l'inscription à l'épreuve officielle de l'attestation de connaissances nécessaires aux personnes exerçant des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques = ACACED est incluse)
- Livret pédagogique : 15
- Le coût total de la proposition est de 4815€ net de taxe.

Calendrier prévisionnel de la formation indiquant la répartition des blocs obligatoires et des blocs optionnels

Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février
1 J	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M	1 M
2 V	1 2 D	2 M	2 V	12 2 L	2 J	2 J
3 S	3 L	3 J	3 S	3 M	3 V	3 V
4 D	4 M	4 V	4 D	4 M	4 S	4 S
5 L	5 M	5 S	5 L	5 J	5 D	5 D
6 M	6 J	6 D	6 M	6 V	14 6 L	6 L
7 M	7 V	6 7 L	7 M	7 S	7 M	7 M
8 J	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M	8 M
9 V	2 9 D	9 M	9 V	13 9 L	9 J	9 J
10 S	10 L	10 J	9 10 S	10 M	10 V	10 V
11 D	11 M	11 V	11 D	11 M	11 S	11 S
12 L	12 M	12 S	12 L	12 J	12 D	12 D
13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	15 13 L	13 L
14 M	14 V	7 14 L	14 M	14 S	14 M	14 M
15 J	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 M
16 V	3 16 D	16 M	16 V	16 L	16 J	16 J
17 S	17 L	17 J	17 S	17 M	17 V	16 17 V
18 D	18 M	18 V	10 18 D	18 M	18 S	18 S
19 L	19 M	19 S	19 L	19 J	19 D	19 D
20 M	20 J	20 D	20 M	20 V		
21 M	21 V	8 21 L	21 M	21 S		
22 J	22 S	22 M	22 J	22 D		
23 V	4 23 D	23 M	23 V	23 L		
24 S	24 L	24 J	24 S	24 M		
25 D	25 M	25 V	11 25 D	25 M		
26 L	26 M	26 S	26 L	26 J		
27 M	27 J	27 D	27 M	27 V		
28 M	28 V	28 L	28 M	28 S		
29 L	29 J	29 S	29 J	29 D		
30 M	30 V	5 30 D	30 M	30 L		
31 M		31 L		31 S	31 M	

=cours théoriques
 =stage professionnel

APIVET
SARL au capital de 5000 €

Lieu de l'action de formation :
APIVET
Centre d'affaires CICEA
3, rue du Courtil
35170 BRUZ

Contact administratif :
(Siège social)

APIVET
8, rue Saint Maur
35330 MERNEL
06 51 89 94 25
contact@apivet.fr

Organisme de Formation enregistré sous le n° 53350949635
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
RCS Rennes 800 902 462
APE 8559A
Banque CIC
IBAN FR76 3004 7145 1000 0212 6850 158
BIC CMCIFRPP

Version session 29 août 2022

RÈGLEMENT DE VALIDATION DE LA CERTIFICATION DU TITRE A FINALITÉ PROFESSIONNELLE D'AUXILIAIRE / ASSISTANT VÉTÉRINAIRE

1. Références

Niveau : 4

Code(s) NSF: 212t – Soins aux animaux (y compris vétérinaire et maréchal ferrant)

Code(s) Rome: A1504 Santé animale, A1408 Élevage d'animaux sauvages ou de compagnie, A1302 Contrôle et diagnostic technique en agriculture, A1501 Aide aux soins animaux,

Formacode(s): 42022 médecine vétérinaire, 42024 soin animalier,

2. Modalités d'évaluation pour l'accès au titre professionnel

L'architecture du référentiel de compétences se découpe en quatre blocs capitalisables du tronc commun et trois blocs optionnels. La délivrance de la certification repose sur la validation des quatre blocs capitalisables de compétences du tronc commun, d'un bloc de compétences optionnel et d'un dossier professionnel présenté à un jury composé de docteur(s) en médecine vétérinaire, d'auxiliaire(s) vétérinaire(s) et de membre(s) de l'équipe pédagogique.

2.1. Lors d'un parcours de formation continu ou progressif

Pour l'accès au titre professionnel des candidats issus d'un parcours continu ou progressif de formation, les compétences sont évaluées au vu :

a) **Des résultats des évaluations réalisées pendant le parcours de formation** (PF) :

Un contrôle continu est organisé sous forme de mises en situation pratiques de 20 minutes par candidat ou de questionnaires écrits à réponses courtes de 45 minutes pour confirmer les savoirs et les savoir-faire. Ce contrôle continu concerne les blocs obligatoires du tronc commun et le bloc optionnel choisi par le candidat. Chaque bloc est évalué indépendamment. Les évaluations utilisent le plateau technique décrit ci-après en (b). Une note moyenne sur 20 est calculée pour chacun des blocs.

APIVET
SARL au capital de 5000 €

Lieu de l'action

de formation :

APIVET

Centre d'affaires

3, rue du Cour

35170 BRUZ

	Blocs obligatoires capitalisables du tronc commun				Blocs optionnels		
	Bloc 1	Bloc 2	Bloc 3	Bloc 4	Bloc 5	Bloc 6	Bloc 7
	Contrôle continu (PF)						
Note globale des évaluations du contrôle continu / 20							

Contact administratif :

(Siège social)

APIVET b) **Des mises en situation pratiques reconstituées spécifiques à chaque bloc obligatoire** (chaque bloc est évalué indépendamment) :

8, rue Saint Maur

35330 MERNEL

▪ **Modalités**

06 51 89 94 25

contact@apivet.fr

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Accueillir la clientèle et gérer son attente	30 minutes	Le candidat tire au sort un scénario et

Organisme de formation

enregistré sous

le n° 53350949635

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

RCS Rennes 800 902 462

APE 8559A

Banque CIC

IBAN FR76 3004 7145 1000 0212 6850 158

BIC CMCIFRPP

Version session 29 août 2022

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
reconstituée spécifique du bloc de compétences 1	Gérer les rendez-vous Gérer les documents Gérer la Trésorerie Gérer le stock et les commandes		pendant 10 minutes, il en prend connaissance. Pendant 20 minutes, il assure l'accueil téléphonique et physique d'un client fictif. Il saisit les rendez-vous sur le logiciel de gestion de la clinique vétérinaire présent au sein de l'organisme de formation. Il vérifie et modifie si nécessaire le fichier client. Il utilise les moyens de communication présents mis en place par l'équipe fictive. Il facture, gère le stock et la trésorerie puis édite les documents nécessaires à la situation.
Mise en situation professionnelle reconstituée spécifiques du bloc de compétences 2	Conseiller et renseigner la clientèle– Délivrer les produits hors prescriptions Gérer les urgences Gérer les conflits et les situations de stress	30 minutes	Le candidat tire au sort un scénario et pendant 10 minutes, il en prend connaissance. Pendant 20 minutes, il prend en charge un propriétaire d'animal fictif, en vis à vis ou au téléphone, délivre ses conseils, guide le propriétaire, le rassure, désamorce les situations conflictuelles, dépiste les urgences et réagit en conséquence.
Mise en situation professionnelle reconstituée spécifique du bloc de compétences 3	Nettoyer et désinfecter Gérer les déchets Prévenir les contaminations au sein de la structure vétérinaire	20 minutes	Le candidat tire au sort un scénario et pendant 10 minutes, il en prend connaissance. Pendant 10 minutes, il va entretenir une salle de préparation/chirurgie reconstituée au sein de l'organisme de formation en expliquant ses méthodes de prévention des contaminations, sa gestion des déchets et ses choix de produits et matériels.
Mise en situation professionnelle reconstituée spécifique du bloc de compétences 4	Assurer la contention dans les règles de sécurité Préparer le matériel médical, chirurgical, d'examen et de soins Assister le praticien dans la réalisation des soins et des examens complémentaires Assister le praticien dans la réalisation des interventions chirurgicales Surveiller les animaux hospitalisés et en soins	40 minutes	Le candidat tire au sort un scénario et pendant 10 minutes, il en prend connaissance. Pendant 30 minutes, il assure l'aide du praticien lors d'examen, d'hospitalisation ou d'intervention chirurgicale sur peluche pédagogique dans le respect des règles de sécurité.

APIVET
SARL au capital de 5000 €

Lieu de l'action de formation :
APIVET
Centre d'affaires
3, rue du Courtil
35170 BRUZ

Contact administratif :
(Siège social)

APIVET
8, rue Saint Maur
35330 MERNEZ
06 51 89 94 25
contact@apivet.fr

▪ Plateau technique

Les locaux pour les mises en situation :

Un bureau informatisé pour permettre au candidat de réaliser son accueil (téléphonique et en vis-à-vis) et ses conseils/ renseignements. Le jury est en retrait et à l'écoute.

Organisme de Formation enregistré sous le n° 53350949635
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
RCS Rennes 800 902 462
APE 8559A
Banque CIC
IBAN FR76 3004 7145 1000 0212 6850 158
BIC CMCIFRPP

Version session 29 août 2022

- Une salle de préparation, de chirurgie et une pharmacie (présence des emballages simplement) dont la disposition permet au candidat d'effectuer l'entretien et la désinfection et de conduire sa prestation d'aide au praticien. Le jury observe en retrait.

➤ **Les équipements pour les mises en situation**

Désignation et description	Détails
Postes de travail	Bureau, table de préparation, table de chirurgie
Machines et matériels	Simulations machines d'anesthésie gazeuse, pompes à perfusion, pousse-seringue, poupinel, autoclave, ordinateurs
Outillage	Monitoring avec apalert ou stéthoscope œsophagien
Petit outillage et textiles	Boîtes, Instruments chirurgicaux, fils, aiguilles, lames, consommables d'injection, blouses chirurgicales, gants, charlottes, masques
Equipements de protection individuelle (EPI)	Tablier, gants, lunettes, minerve, masque contre RX, gants nitrile, latex, caoutchouc, masques, bouchons d'oreilles...
Documentations	DMV, IRCP, Med'vet, Logiciel perfuseur, Notices
Autres	Personne(s) simulant le(s) propriétaire(s) de l'animal avec peluches pédagogiques

APIVET
SARL au capital de 5000 €

▪ **Notation des mises en situation spécifiques des blocs obligatoires du tronc commun**

Les grilles des mises en situation fournies aux jurys permettent d'obtenir une note sur 20 pour chacun des blocs obligatoires du tronc commun. Chaque mise en situation est notée indépendamment des autres.

Lieu de l'action de formation :

APIVET
Centre d'affaires CICEA
3, rue du Commerce
35170 BRUZ

Contact administratif
(Siège social)

APIVET
8, rue Saint Maur
35330 MERNEL

06 51 89 94 25

contact@apivet.fr

	Blocs obligatoires capitalisables du tronc commun				Blocs optionnels		
	Bloc 1	Bloc 2	Bloc 3	Bloc 4	Bloc 5	Bloc 6	Bloc 7
Mises en situation professionnelles reconstituées (PF)							
Notes des mises en situation professionnelles spécifiques							

c) **D'exposés de cas pratiques ou de mises en situation reconstituées pour les blocs optionnels**

(chaque bloc est évalué indépendamment)

▪ **Modalités**

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Exposé d'un cas	Conseiller et renseigner la clientèle	30	Le candidat tire au sort un cas pratique et

Organisme de Formation enregistré sous le n° 53350949635
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
RCS Rennes 800 902 462
APE 8559A
Banque CIC
IBAN FR76 3004 7145 1000 0212 6850 158
BIC CMCIFRPP

Version session 29 août 2022

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
pratique spécifique du bloc de compétences 5	équine– Délivrer les produits hors prescriptions Gérer les urgences Assister le praticien dans la réalisation des soins et des examens complémentaires des équidés Assister le praticien dans la réalisation des interventions chirurgicales des équidés Surveiller les chevaux hospitalisés et en soins	minutes	pendant 10 minutes, il en prend connaissance. Pendant 10 minutes, il expose au jury ses compétences en lien avec le cas pratique. Pendant 10 minutes, il s'entretient avec le jury sur le cas pratique, il argumente et enrichit sa présentation.
Exposé d'un cas pratique spécifique du bloc de compétences 6	Conseiller et renseigner la clientèle NAC– Délivrer les produits hors prescriptions Gérer les urgences Assister le praticien dans la réalisation des soins et des examens complémentaires des NAC Assister le praticien dans la réalisation des interventions chirurgicales des NAC Surveiller les NAC hospitalisés et en soins	30 minutes	Le candidat tire au sort un cas pratique et pendant 10 minutes, il en prend connaissance. Pendant 10 minutes, il expose au jury ses compétences en lien avec le cas pratique. Pendant 10 minutes, il s'entretient avec le jury sur le cas pratique, il argumente et enrichit sa présentation.
Mise en situation professionnelle reconstituée spécifique du bloc de compétences 7	Préparer l'animal en fonction de la chirurgie Préparer et surveiller une perfusion Vêtir et se vêtir chirurgicalement Manipuler les instruments chirurgicaux Surveiller l'anesthésie Surveiller le réveil Aider lors d'incidents	30 minutes	Le candidat tire au sort un scénario et pendant 10 minutes, il en prend connaissance. Pendant 20 minutes, il assure l'aide au chirurgien spécialiste en chirurgie des animaux de compagnie lors d'une intervention chirurgicale pointue sur peluche pédagogique dans le respect des règles de sécurité.

APIVET

SARL au capital de 5000 €

Il est identique à celui décrit en (b) avec un monitoring plus complexe : oxymètre, tensiomètre, thermomètre, ECG...

Lieu de l'action

de formation :

APIVET

Centre d'affaires

3, rue du Cour

35170 BRUZ

Co

(Siège social)

APIVET

8, rue

35333

06 5

contact@apivet.fr

d)

▪ Plateau technique

▪ Notation des exposés et des mises en situation spécifiques aux blocs optionnels

Les grilles des mises en situation fournies aux jurys permettent d'obtenir une note sur 20 pour chacun des blocs optionnels. Chaque bloc est noté indépendamment des autres.

	Blocs obligatoires capitalisables du tronc commun				Blocs optionnels		
	Bloc 1	Bloc 2	Bloc 3	Bloc 4	Bloc 5	Bloc 6	Bloc 7
	Exposés de cas pratiques et Mises en situation professionnelles reconstituées (PF)						
Notes des exposés							
Mises en situation professionnelles							
Mises en situation spécifiques aux blocs optionnels							

Du dossier d'activité professionnelle :

Organisme de Formation

enregistré sous

le n° 53350949635

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

RCS Rennes 800 902 462

APE 8559A

Banque CIC

IBAN FR76 3004 7145 1000 0212 6850 158

BIC CMCIFRPP

Version session 29 août 2022

L'objectif de ce dossier est de juger l'assimilation des connaissances, des aptitudes et des compétences développées au fil des expériences professionnelles acquises au cours des périodes de stage en structures vétérinaires. Après avoir relaté l'ensemble de ses expériences professionnelles, le candidat va décrire de façon très précise au moins une activité tirée de ses expériences professionnelles d'auxiliaire vétérinaire. La description de cette activité se fera toujours en lien avec le référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation du titre. Le candidat cherchera à donner au jury les preuves de son implication dans la réalisation de l'activité.

La grille de lecture globale et analytique fournie aux jurys permet d'obtenir une note sur 20 pour chacun des blocs obligatoires du tronc commun.

	Blocs obligatoires capitalisables du tronc commun				Blocs optionnels		
	Bloc 1	Bloc 2	Bloc 3	Bloc 4	Bloc 5	Bloc 6	Bloc 7
Dossier professionnel (PF)							
Lectures globale et analytique /20							

e) D'un entretien avec le jury

Le candidat soutient son dossier professionnel et s'entretient avec le jury.

Cet entretien est destiné à confirmer le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités d'auxiliaire vétérinaire. Le jury cherchera à connaître dans le détail la réalité des activités, des champs d'intervention, la façon dont le candidat s'y prend pour les réaliser, ses initiatives et les difficultés qu'il peut rencontrer.

La durée de l'entretien est de 30 minutes. La grille de correction du jury permet d'obtenir une note sur 20 pour chacun des blocs obligatoires du tronc commun.

	Blocs obligatoires capitalisables du tronc commun				Blocs optionnels		
	Bloc 1	Bloc 2	Bloc 3	Bloc 4	Bloc 5	Bloc 6	Bloc 7
Entretien avec le jury (PF)							
Entretien avec soutenance du dossier professionnel /20							

APIVET
SARL au capital de 5000 €

Lieu de l'action de formation :
APIVET
Centre d'affaires CICA
3, rue du Courtil
35170 BRUZ

2.2. Lors d'une VAE :

Contact administratif :
(Siège social)

APIVET
8, rue Saint Maur
35330 MERNEL
06 51 89 94 25
contact@apivet.fr

Pour l'accès au titre professionnel des candidats à partir d'une VAE, les compétences sont évaluées au vu du dossier professionnel et de l'entretien avec le jury.

L'objectif de ce dossier est de permettre la mise en valeur des connaissances, des aptitudes et des compétences développées au fil des expériences professionnelles acquises dans des structures vétérinaires. Après avoir relaté l'ensemble de ses expériences professionnelles, le candidat va décrire de façon très précise au moins une activité par bloc obligatoire du tronc commun de compétences tirée de ses expériences professionnelles, sociales ou personnelles

Organisme de Formation enregistré sous le n° 53350949635
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
RCS Rennes 800 902 462
APE 8559A
Banque CIC
IBAN FR76 3004 7145 1000 0212 6850 158
BIC CMCIFRPP

Version session 29 août 2022

qu'il a choisie ainsi qu'une activité du bloc optionnel de son choix. La description de ces activités se fera toujours en lien avec le référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation du titre. Le candidat cherchera à donner au jury les preuves de son implication dans la réalisation des activités.

La grille de lecture globale et analytique fournie aux jurys permet d'obtenir une note sur 20 pour chacun des blocs obligatoires du tronc commun et du bloc optionnel choisi.

	Blocs obligatoires capitalisables du tronc commun				Blocs optionnels		
	Bloc 1	Bloc 2	Bloc 3	Bloc 4	Bloc 5	Bloc 6	Bloc 7
Dossier professionnel (VAE)							
Lectures globale et analytique /20							
Entretien avec le jury (VAE)							
Entretien avec soutenance du dossier professionnel /20							

3. Grilles de notation et de validation des blocs de compétences

Les 4 blocs capitalisables obligatoires du tronc commun sont notés sur 20 :

- *au cours du contrôle continu pour le parcours de formation continu ou progressif
- *au cours des mises en situation pratiques spécifiques pour le parcours de formation continu ou progressif
- *au cours de la lecture du dossier professionnel pour le parcours de formation continu ou progressif et la VAE
- *au cours de l'entretien avec le jury pour le parcours de formation continu ou progressif et la VAE

Le bloc optionnel choisi par le candidat est noté sur 20 :

- *au cours du contrôle continu pour le parcours de formation continu ou progressif
- *au cours d'un exposé d'un cas pratique ou d'une mise en situation reconstituée pour le parcours de formation continu ou progressif
- *au cours de la lecture du dossier professionnel pour la VAE
- *au cours de l'entretien avec le jury pour la VAE

Le candidat doit obtenir une note globale supérieure ou égale à 10/20 pour valider un bloc de compétences.

APIVET

SARL au capital de 5000 €

Lieu de l'action de formation :

APIVET

Centre d'affaires CCEA

3, rue du Courtil

35170 BRUZ

Contact administratif :

(Siège social)

APIVET

8, rue Saint Maur

35330 MERNEL

06 51 89 94 25

contact@apivet.fr

Organisme de Formation

enregistré sous

le n° 53350949635

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

RCS Rennes 800 902 462

APE 8559A

Banque CIC

IBAN FR76 3004 7145 1000 0212 6850 158

BIC CMCIFRPP

Version session 29 août 2022

3.1 Grille finale de notation pour un candidat issu d'un parcours de formation continu ou progressif (PF) ou d'une VAE.

	Blocs obligatoires capitalisables du tronc commun				Blocs optionnels		
	Bloc 1	Bloc 2	Bloc 3	Bloc 4	Bloc 5	Bloc 6	Bloc 7
Contrôle continu (PF)							
Note globale des évaluations du contrôle continu / 20							
Mises en situation professionnelles reconstituées des blocs obligatoires (PF)							
Notes des mises en situation professionnelles spécifiques / 20							
					Exposés de cas pratiques et mises en situation professionnelles reconstituées des blocs optionnels (PF)		
Notes des exposés et mises en situation professionnelles spécifiques aux blocs optionnels							
Dossier professionnel (PF et VAE)							
Lectures globale et analytique /20							
Entretien avec le jury (PF et VAE)							
Entretien avec soutenance du dossier professionnel /20							
Moyenne de toutes les notes obtenues /20							
Validation oui ou non							

API
SARL au capital de 5000 €

Lieu de l'action de formation :

APIVET
Centre d'affaires CICEA
3, rue du Courtil
35170 BRUZ

Contact administratif :

(Siège social)

APIVET
8, rue Saint Maur
35330 MERNEL
06 51 89 94 25
contact@apivet.fr

Organisme de Formation

enregistré sous

le n° 53350949635

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

RCS Rennes 800 902 462

APE 8559A

Banque CIC

IBAN FR76 3004 7145 1000 0212 6850 158

BIC CMCIFRPP

Version session 29 août 2022

3.2 Fiche de synthèse pour un candidat issu d'un parcours de formation ou d'une VAE.

Titre Professionnel d'Auxiliaire / Assistant vétérinaire

SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS A PRENDRE EN COMPTE PAR LE JURY POUR L'ATTRIBUTION DU TITRE PROFESSIONNEL (*Candidat ayant suivi un parcours de formation ou candidats par VAE*)

Nom, prénom du candidat:

Intitulé du Bloc optionnel choisi :

- Bloc optionnel 5 « Assister le vétérinaire lors de son activité auprès des équidés»
 Bloc optionnel 6 « Assister le vétérinaire lors de son activité auprès des animaux de compagnie autres que chien et chat = NAC (nouveaux animaux de compagnie)»
 Bloc optionnel 7 « Assister le vétérinaire spécialiste en chirurgie des animaux de compagnie»

I – Évaluations passées en cours de formation (pour les seuls candidats du parcours de formation continu ou progressif)

Blocs concernés	Résultats jugés par le formateur	
	suffisants	Insuffisants
Bloc 1		
Bloc 2		
Bloc 3		
Bloc 4		
Bloc optionnel choisi :		

APIVET
SARL au capital de 5000 €

II - Résultats des mises en situation pratiques spécifiques des blocs obligatoires (pour les seuls candidats du parcours de formation continu ou progressif)

Lieu de l'action de formation :
APIVET
 Centre d'affaires CICEA
 3, rue du Courtil
 35170 BRUZ

Les compétences attendues pour la réalisation de la mise en situation sont jugées :		
Bloc 1	<input type="checkbox"/> maîtrisées	<input type="checkbox"/> non maîtrisées
Bloc 2	<input type="checkbox"/> maîtrisées	<input type="checkbox"/> non maîtrisées
Bloc 3	<input type="checkbox"/> maîtrisées	<input type="checkbox"/> non maîtrisées
Bloc 4	<input type="checkbox"/> maîtrisées	<input type="checkbox"/> non maîtrisées

Contact administratif :

(Siège social)

APIVET
 8, rue Saint Malo
 35330 MERNEUIL
 06 51 89 94 25
 contact@apivet.fr

En cas de maîtrise insuffisante, préciser les points clés à améliorer :

Bloc 1 :

Bloc 2 :

Bloc 3 :

Bloc 4 :

Organisme de Formation
 enregistré sous
 le n° 53350949635

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
 RCS Rennes 800 902 462

APE 8559A
 Banque CIC
 IBAN FR76 3004 7145 1000 0212 6850 158
 BIC CMCIFRPP

Version session 29 août 2022

Candidat absent à la mise en situation pratique du bloc 1 ; bloc 2 ; bloc 3 ; bloc 4

III – Résultats des exposés des cas pratiques et des mises en situation pratiques spécifiques des blocs optionnels (pour les seuls candidats du parcours de formation continu ou progressif)

Les compétences attendues pour la réalisation de la mise en situation sont jugées :		
Bloc 5	<input type="checkbox"/> maîtrisées	<input type="checkbox"/> non maîtrisées
Bloc 6	<input type="checkbox"/> maîtrisées	<input type="checkbox"/> non maîtrisées
Bloc 7	<input type="checkbox"/> maîtrisées	<input type="checkbox"/> non maîtrisées

En cas de maîtrise insuffisante, préciser les points clés à améliorer :

Bloc 5 :

Bloc 6 :

Bloc 7 :

Candidat absent à la mise en situation pratique du bloc 5 ; bloc 6 ; bloc 7

IV - Dossier Professionnel du candidat (pour tous les candidats) :

Les compétences attendues suite aux lectures du dossier professionnel sont jugées :		
Bloc 1	<input type="checkbox"/> maîtrisées	<input type="checkbox"/> non maîtrisées
Bloc 2	<input type="checkbox"/> maîtrisées	<input type="checkbox"/> non maîtrisées
Bloc 3	<input type="checkbox"/> maîtrisées	<input type="checkbox"/> non maîtrisées
Bloc 4	<input type="checkbox"/> maîtrisées	<input type="checkbox"/> non maîtrisées

En cas de maîtrise insuffisante, préciser les points clés à améliorer :

Bloc 1 :

Bloc 2 :

Bloc 3 :

Bloc 4 :

V - Résultat de l'entretien avec le jury (pour tous les candidats) :

Les compétences attendues suite à l'entretien final sont jugées :		
Bloc 1	<input type="checkbox"/> maîtrisées	<input type="checkbox"/> non maîtrisées
Bloc 2	<input type="checkbox"/> maîtrisées	<input type="checkbox"/> non maîtrisées
Bloc 3	<input type="checkbox"/> maîtrisées	<input type="checkbox"/> non maîtrisées
Bloc 4	<input type="checkbox"/> maîtrisées	<input type="checkbox"/> non maîtrisées
Bloc optionnel choisi (VAE uniquement) N° :	<input type="checkbox"/> maîtrisées	<input type="checkbox"/> non maîtrisées

APIVET

SARL au capital de 1000€

Lieu de l'action
de formation :

APIVET

Centre d'affaires CCEA
3, rue du Courtil
35170 BRUZ

Contact administratif :
(Siège social)

APIVET

8, rue Saint Maur
35330 MERNEL
06 51 89 94 25
contact@apivet.fr

Organisme de Formation
enregistré sous
le n° 53350949635

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
RCS Rennes 800 902 462

APE 8559A
Banque CIC
IBAN FR76 3004 7145 1000 0212 6850 158
BIC CMCIFRPP

Version session 29 août 2022

En cas de maîtrise insuffisante, préciser les points clefs à améliorer :

Bloc 1 :

Bloc2 :

Bloc3 :

Bloc4 :

Bloc optionnel (VAE) N° :

Candidat absent à l'entretien

V – Validation de la totalité des blocs obligatoires

Validation partielle des blocs obligatoires : Bloc 1 ; bloc2 ; bloc3 ; bloc4

Validation du bloc optionnel choisi : Bloc 5 ; bloc6 ; bloc7

Date de la session de validation du titre professionnel :

Signatures du jury



APIVET

SARL au capital de 5000 €

Lieu de l'action
de formation :

APIVET

Centre d'affaires CICEA
3, rue du Courtil
35170 BRUZ

Contact administratif :
(Siège social)

APIVET

8, rue Saint Maur
35330 MERNEL

06 51 89 94 25

contact@apivet.fr

Organisme de Formation
enregistré sous
le n° 53350949635

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
RCS Rennes 800 902 462

APE 8559A
Banque CIC
IBAN FR76 3004 7145 1000 0212 6850 158
BIC CMCIFRPP

Apivet protège l'environnement
en utilisant du papier recyclé.

Version session 29 août 2022



www.apivet.fr